



. 15 Novembre 2013 Charmes

ASSEMBLEE GENERALE DU

COMITE CYCLOTOURISTE DE L'ARDECHE

C'est sous la présidence de Jean Marie ROBERT, en présence du président de la ligue Rhône- Alpes de cyclotourisme Jean- Jacques PECH, du secrétaire du comité de la DROME Alain MARCHAL des présidents et licenciés des 18 clubs présents sur 27 (représentant 1375 licenciés sur 1556 –dont 20 membres individuels, licenciés mais non-adhérents à un club) que s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du comité départemental de cyclotourisme FFCT le vendredi 15 novembre 2013 à la salle des fêtes de CHARMES sur RHONE. Les représentants de l'état et du conseil général, les élus s'étant fait excuser.

Afin d'éviter aux bénévoles élus ou non des clubs à se déplacer deux fois dans la même année le Codep avait décidé de proposer la rencontre annuelle le même jour que l'AG, l'après midi (de 14h à 18h).

Cette initiative « originale », dénommée ainsi par le président PECH, les multiples relances du chargé communication au comité Michel LHARDY, ont permis la réussite de cette rencontre, par une forte présence des clubs et de nombreux échanges très libres et constructifs : la problématique concernant la gestion administrative des randonnées inscrites aux calendriers a fait l'objet d'un débat passionné

-----Après avoir accueilli Jean Jacques PECH (président de ligue Rhône-Alpes et représentant du Président Dominique LAMOULLER excusé), Mr VOLLE, représentant du CDOS, absent pour raison de santé, Jean Marie ROBERT remercie les clubs pour leur présence ce soir, avec un mot pour les quatre nouveaux clubs ardéchois qui nous ont rejoint depuis l'AG 2012.

Dans son rapport moral (PJ) notre président rappelle le rôle du comité, organe de liaison avec la ligue et la fédération, mais aussi avec les décideurs départementaux et les organes administratifs comme le Comité Départemental Olympique et Sportif, Loisirs Nature Ardèche et le C.N.D.S (aide financière de l'état aux sports)

Un constat dans la représentation des clubs au Codep : les féminines, tout comme les pratiquants exclusifs VTT ne sont pas représentés au bureau départemental. Jean Marie demande aux clubs d'aider à remplir cette lacune.

-----Rapport d'activité. {Christian GARAYT (secrétaire)} Suite à l'AG 2012 et l'appel à candidature et au départ de deux élus 6 nouveaux membres ont intégré le bureau. (Alain REY et Alain Philippe MEHEUST de GUILHERAND, Robert HERELIER et Christian PERROT d'ANNONAY François DUMAS et Jacques VERDIER de PRIVAS) mais le secrétaire indique, également, l'absence de féminines et de « vététistes » au bureau, ce qui nuit sans aucun doute dans l'approche des problèmes qu'ils rencontrent.



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas

cyclotourismeardeche@gmail.com

Dans son rapport Il indique la participation active du président, du délégué sécurité, du responsable de la formation lors de plusieurs réunions à la ligue. {Sécurité et formation feront l'objet d'un rapport au cours de cette assemblée}

Organisé par A. BAYLE, le 200Km a été un succès. Alain hésite pour le réorganiser en 2014, mais, Christian en est sûr « sa passion pour le vélo lui fera oublier ses ennuis de santé »

----Communication. Michel LHARDY, rappelle la nouvelle adresse internet du comité, demande aux élus des clubs de la diffuser, afin que tous puissent lire le cyclo ardéchois dont le prochain numéro paraîtra bientôt. La communication c'est également la plaquette Codep 07, tirée à 5000 exemplaire, c'est le stand FFCT à l'Ardéchoise, la création et la diffusion du fichier des bureaux des clubs ardéchois c'est aussi (associé à Alain BAYLE) la préparation du volet « Ardèche » de l'annuaire édité par la ligue Rhône-Alpes. Sans oublier la préparation de cette journée, (réunion des clubs et AG).

En conclusion Christian souligne qu'en Ardèche les féminines représentent 21% des licenciés, que 4 écoles cyclo dont 1 renaissance (Guilherand) accueillent les jeunes, et que 4 nouveaux clubs nous ont rejoint.

Pour 2014 le comité quittera fin mars son local actuel. (Il sera hébergé provisoirement – dans l'attente d'une solution plus définitive - par les Cyclo Randonneurs Privadois) Les fonds ainsi dégagés permettront d'améliorer les actions auprès des clubs comme le présentera Philippe DUSSERRE dans son rapport financier. Ce changement d'adresse n'entamera en rien la volonté du CODEP d'être au plus près des clubs pour défendre au mieux leurs intérêts et celui des licenciés.

----Rapport financier. Philippe DUSSERRE, trésorier, présente les comptes de l'année écoulée. Ils font apparaître une situation financière saine.

Suite à la procédure d'aide financière aux clubs, adoptée en mars 2013 par le bureau du Codep, les demandes acceptées pour la formation (Psc1, Aisance à vélo) les écoles cyclo (séjours) l'entretien des sentiers (subvention départementale) ont fortement augmenté. Philippe en rappelle le principe et le but.

Sur le budget prévisionnel présenté il souligne le transfert des coûts de location sur ces lignes d'aide à la formation et aux écoles cyclo

Jacques VACHEROT, vérificateur aux comptes, certifie exact les comptes présentés à l'assemblée générale.

----Adoption des rapports : L'assemblée adopte à l'unanimité les rapports présentés et soumis à son approbation.

----Commission sécurité : Michel CHAMBONNET, délégué sécurité du CODEP, fait un bilan de l'accidentologie de l'année écoulée. Il rappelle les diverses réunions, ligue, Conseil Général, auxquelles il a participé au nom du comité. Il souligne les bonnes relations que nous entretenons avec la direction des routes, relations qui nous permettent d'être écoutés et souvent entendus (panneau « je dépasse », informations sur les travaux routiers, passage à niveau des Freydières à GUILHERAND)

La sécurité n'est pas un vain mot aussi il se félicite de la forte mobilisation des clubs lors des rencontres sécurité annuelles. Un regret, la faible participation des clubs ardéchois (6 participants représentant 3 clubs) à



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche
1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas
cyclotourismeardeche@gmail.com

la formation «aisance individuelle à vélo du 28/09 ».Il insiste sur l'utilité de ces formations émettant les vœux que 2 ou 3 puissent être organisées en 2014.

Il termine en abordant « l'action nationale santé »mise en place par la FFCT.

-----Commission formation : Après avoir rappelé le rôle du chargé de formation au Codep (Liaison avec la ligue, aide à l'organisation et à l'animation des stages, suivi du fichier des initiateurs, moniteurs, animateurs) Alain-Philippe MEHEUST fait le bilan des diverses sessions de formation organisées en 2013 en Ardèche.

Au 15 Novembre l'Ardèche compte 22 animateurs, 42 initiateurs, 26 moniteurs et 1 instructeur, son souhait : que d'ici la fin de cette mandature « un animateur formé dans chaque club ardéchois. »

-----Commission Jeunes : Une école cyclo(GUILHERAND-GRANGES) qui redémarre avec 8 jeunes, un club (St VICTOR) qui envisage une structure vélo-route,35 jeunes de plus que lors assemblée générale 2012, une implication forte vers les handicapés pour ANNONAY et AUBENAS, une récompense nationale pour ANNONAY, de nombreux éducateurs bénévoles, André VIELFAURE , en charge de la commission jeunes au Codep comme dans son club d'AUBENAS ,ne cache pas sa satisfaction lors de son exposé.

Les 4 écoles cyclo ardéchoises attirent 235 jeunes prioritairement vers le VTT.

« Ces jeunes sont l'avenir de notre belle discipline » comme il aime à le répéter mais pas seulement : « Ces jeunes drainent bien souvent leur parents vers nos clubs, le développement du VTT féminin à AUBENAS en est un bel exemple. »

----- CDOS : Absent pour raison de santé Mr Jean Louis VOLLE a fait parvenir un résumé sur le rôle de cet organisme. (PJ).

---- Alain. MARCHAL représentant le CODEP 26 propose plus de liaison dans la mise en place des calendriers pour les manifestations de nos deux départements .Nos amis drômois aimeraient également un groupement Drome-Ardèche pour la participation des cyclo aux différents challenges.

Jean Marie ROBERT lui répond que le Codep 07 est ouvert à ces évolutions, reste à voir comment les mettre en œuvre.

-----Intervention de Jean-Jacques. PECH. Pour le Président de la ligue Rhône-Alpes cette forte participation à l'AG du Codep 07 montre l'intérêt des clubs pour le travail accompli, intérêt qui ne peut que s'amplifier par l'écoute de leurs problèmes par le bureau départemental.

L'année 2014 la ligue organisera un séjour à La NAPOULE (29 mars au 5 avril) et un séjour pour les féminines en LOZERE du 19 au 22 septembre.

Il rappelle l'existence des aides de la ligue pour certaines actions des clubs et des écoles cyclo.

Quatrième comité en nombre de licenciés de la ligue Rhône-Alpes (15144 licenciés) et première au ratio par nombre d'habitants l'Ardèche n'a aucun représentant au bureau régional. Bien sûr le Président du Codep se



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

1 Rue Porte Neuve - 07000 Privas

cyclotourismeardeche@gmail.com

déplace régulièrement pour les réunions mais Jean-Jacques PECH lance un appel pressant pour la présence d'un élu représentant l'Ardèche dans cette instance dirigeante.

Au nom du Président LAMOULLER, qu'il représente ce soir, il évoque l'avenir de la revue fédérale, le vieillissement des clubs et donc de l'accueil des nouveaux licenciés. La convention de pré accueil : peu de clubs l'on signé mais ça marche bien là où pour ceux qui sont investis dans cette action.

Pour les randonnées et autres rallyes organisés par les clubs il souligne la directive fédérale : « La différence de tarif lors de l'inscription est tout simplement une reconnaissance pour le licencié de son engagement ». Il n'ignore pas les difficultés administratives auxquelles se heurtent ces manifestations « Tout le monde ouvre le parapluie et les organisateurs se trouvent soumis à de plus en plus de contraintesRendre la charte plus précise entrainerait sans doute des règles encore plus contraignantes » « La charte contient pas mal de coquilles. En état peu de clubs peuvent vraiment l'appliquer et il est sans doute indispensable de la faire évoluer tout en tenant compte des exigences du ministère. » Conscient du souci des présidents de clubs il s'engage à évoquer le problème lors du prochain bureau national car il en va de l'existence de nombreuses manifestations.

Remarque pour le certificat médical des écoles cyclo « Il serait plus pratique et aussi cohérent que les certificats demandés couvrent septembre à septembre et non janvier à janvier ». Jean-Jacques. PECH s'engage à transmettre cette demande au bureau national car elle éviterait tracas et papiers.

Jean Jacques PECH termine son intervention par une remise de distinction au club d'AUBENAS, à Philippe DUSSE (bronze) et Robert HERELIER (argent)

----- Sur cette remise Jean Marie ROBERT clôture cette assemblée générale 2013 en invitant à continuer les échanges autour du verre de l'amitié

PJ : les différents rapports de cette AG
